

BORDEREAU INPI - DEPOT D'ACTES DE SOCIETES

Vos références :

Nos références : n°de dépôt : **A2007/022918**
n°de gestion : **2003B04205**
n°SIREN : **378 100 416 RCS Lyon**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Lyon certifie avoir procédé le 22/10/2007 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

PROSOL GESTION société anonyme à directoire et à conseil de surveillance

rue Des Freres Lumieres ZAC du Chapotin 69970 Chaponnay -FRANCE-

Ce dépôt comprend les pièces suivantes :
ordonnance du Président (2 exemplaires)

Concernant les évènements RCS suivants :
nomination de commissaire aux apports

6285
07 285 01031
IXA 37 rue Cassin
Pave Alvaiz - 26650 CHAPONNAY
jul 789.

070P 298
12 OCT 2001

+285 6203

REQUETE AUX FINS DE DESIGNATION D'UN COMMISSAIRE AUX APPORTS

A MONSIEUR LE PRESIDENT DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE LYON

La société **PROSOL GESTION**, société anonyme à conseil de surveillance et directoire au capital de 1.050.000 Euros dont le siège social est à CHAPONNAY (69970) - Rue des Frères Lumière - ZAC du Chapotin, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 378 100 416 RCS LYON, représentée par Monsieur Jean-Yves DREAN, Président du Directoire,

Et

La société **GFL**, société par actions simplifiée au capital de 37.000 Euros, dont le siège social est à CHAPONNAY (69970) - Rue des Frères Lumière - ZAC du Chapotin, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 484 912 928 RCS LYON, représentée par son Président, la société **PROSOL GESTION**, société anonyme à conseil de surveillance et directoire au capital de 1.050.000 Euros dont le siège social est à CHAPONNAY (69970) - Rue des Frères Lumière - ZAC du Chapotin, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 378 100 416 RCS LYON, ayant pour représentant permanent Monsieur Jean-Yves DREAN,

Ayant pour avocat **Maître Stéphanie VIRET**, Cabinet IXA, Avocat au Barreau d'Annecy,

Ont l'honneur de vous exposer ce qui suit :

- Que la société **PROSOL GESTION** envisage de procéder à un apport partiel d'actif à la société **GFL** portant sur les titres de participation suivants :
 - ↳ 100 % du capital de la société **CUSIN**, société par actions simplifiée au capital de 40.000 €, dont le siège social est à ESSEY LES NANCY (54270) - Avenue du 69^{ème} Régiment d'Infanterie, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 397 455 643 RCS NANCY.
- Que la société **GFL** a pour activité : la prise de participations ou d'intérêts dans toutes sociétés civiles, commerciales, industrielles et financières ; la réalisation de prestations administratives, comptables, juridiques pour les sociétés filiales ; l'acquisition de valeurs mobilières de toute nature ; la gestion de ces participations et de ces valeurs mobilières ; le placement des disponibilités de la société ; le conseil en gestion, informatique, en finances, marketing, en management, stratégie industrielle, ... ; le négoce de produits frais de toute nature et de toutes origines,
- Que les commissaires aux comptes de la société **GFL** : titulaire : la société **FIDAUDIT FRANCE** sise à SAINT GENIS LAVAL (69230) - 42 Avenue Chanoine Cartellier ; suppléant : Cabinet **GAMET AUDIT SARL** sis à LURE (70200) - 11 Rue des Fincelles,

- Que s'agissant d'une opération d'apport partiel d'actif entre sociétés soumises à un contrôle commun, il est prévu de valoriser les apports à leur valeur nette comptable à la date d'effet de l'opération,
- Que l'apport partiel d'actif sera réalisé avec effet au 1^{er} Octobre 2007, date de début d'exercice des sociétés apporteuse et bénéficiaire

C'est pourquoi, les requérants ont l'honneur de vous adresser une requête conjointe afin de demander qu'il vous plaise de bien vouloir désigner un commissaire unique, qui agira en qualité de commissaire à la scission dans le cadre de l'opération d'apport partiel d'actif entre la société apporteuse et la société bénéficiaire et ayant pour mission d'établir les rapports prévus aux articles L 236-10 et L 225-147 du Code de Commerce

Fait à Chavanod

Le 8 Octobre 2007

CABINET IXA

37, rue Cassiopée

Parc ALTAÏS

74650 CHAVANOD

Tél. 04 50 27 88 18 - Fax 04 50 23 13 87

ORDONNANCE

Nous, Président du Tribunal de Commerce Lyon, assisté du Greffier,

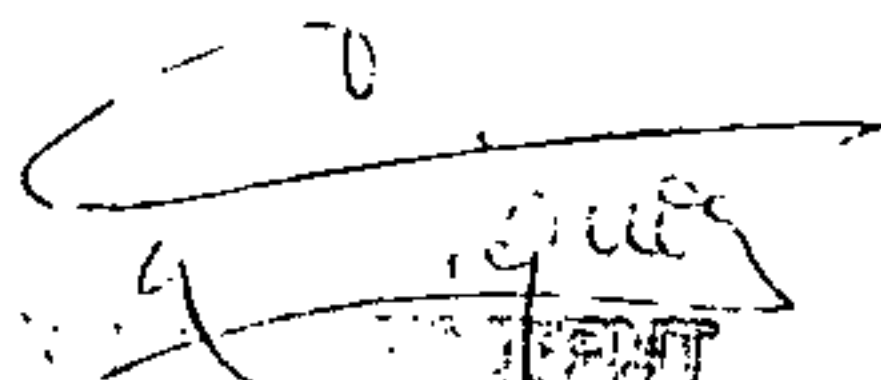
Vu la requête qui précède et les motifs exposés,

DESIGNONS en qualité de commissaire aux apports

Monsieur Alain COUSA
42 chemin du Haut Cuvier
69130 ECULLY

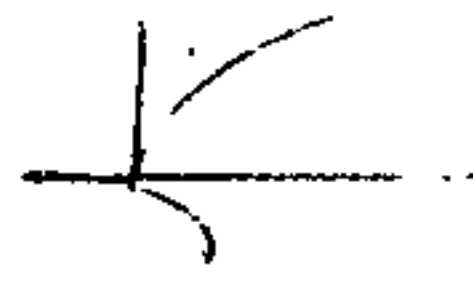
FAIT A LYON, le 12 OCT. 2007

LE PRESIDENT


J. J. LEBLANC

J. J. LEBLANC

LE GREFFIER


E. GONZALEZ

